

# COMMUNIQUE



Le 3 juillet 2006

## Mise au point

Suite à la présentation par l'ARCO, porte-parole de certains créanciers de dette subordonnée, d'un projet alternatif au plan Goldman Sachs, Eurotunnel tient à apporter les précisions suivantes :

Le plan de restructuration financière approuvé par le Conseil d'administration d'Eurotunnel et les créanciers majoritaires du Comité Ad Hoc ne peut-être appelé « plan Goldman Sachs / Macquarie » sauf à vouloir tromper les actionnaires. En effet, le plan Eurotunnel a été présenté pour la première fois au Comité Ad Hoc le 13 juillet 2005 ; il a fait l'objet d'un accord cadre signé le 31 janvier 2006 avant d'être finalisé par un accord engageant le 23 mai 2006. Cet accord préliminaire a ensuite fait l'objet d'un accord complémentaire de financement intégral, distinct du plan lui-même, et signé le 30 mai 2006 avec un ensemble d'institutions financières dont Goldman Sachs et Macquarie parmi d'autres.

Le plan Eurotunnel a été conclu avec les principaux créanciers Senior et Junior du Groupe qui détiennent la majorité de la dette et sans l'accord desquels aucune restructuration n'est possible. C'est un accord engageant <sup>(1)</sup>. C'est un accord préliminaire, c'est-à-dire susceptible d'être aménagé lorsque les créanciers minoritaires auront accepté de négocier avec le management de l'entreprise.

<sup>(1)</sup> Il est à noter que dans le dossier de presse ARCO, le projet alternatif présenté ce jour n'a pas de valeur contractuelle et qu'il ne constitue pas un engagement.